Maître d'ouvrage

CCI GRAND NANCY MÉTROPOLE
MEURTHE-ET-MOSELLE

CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DE MEURTHE ET MOSELLE

53, Rue Stanislas

54000 Nancy

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE POUR :

- la restauration des ferronneries de la façade de la rue Henri Poincaré
- la réfection des peintures murales de l'ancien hall de la bourse
- la réfection des peintures murales du vestibule



Détail de la grille principale. Photo O. Mathiotte

Equipe de maîtrise d'oeuvre

Agence Schatzle Weitling : mandataire
Atelier Grégoire André : co-traitant

atelier grégoire andré
architecture & patrimoine

SOMMAIRE

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE 7

1. SITUATION 7
2. PROTECTIONS 7
3. CADRE DE LA MISSION 7

II. NOTICE HISTORIQUE 9

1. LA FONDATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE 9
2. LES FERRONNERIES 9
3. ANCIEN HALL DE LA BOURSE 11
4. LES TRAVAUX POSTÉRIEURS 13

III. ÉTAT ACTUEL/ÉTAT SANITAIRE 14

1. PORTES 14
 a. Porte piétonne 00/A 14
 b. Porte piétonne 00/G 15
2. BARREAUDAGES DES SOUPIRAUX 15
3. GARDE-CORPS BAIES 1ER ÉTAGE 16
 a. Garde-corps balcon 01/A 16
 a. Porte 00/I 18
 b. Marquise 00/I 19
 c. Garde-corps baie 0b/H et J 20
 b. Garde-corps baie 01/B 21
 c. Garde-corps baie 01/F 21
 d. Garde-corps balcon filant 01/C-D-E 22
 e. Garde-corps 01/G 23
 f. Garde-corps baie 01/H 24
 g. Garde-corps baie 01/J 24
4. GARDE-CORPS BAIES DU 2ÈME ÉTAGE 25
5. STRATIGRAPHIE 26
6. ANCIEN HALL DE LA BOURSE ET LE VESTIBULE 27
 a. Décors d'origine 27
 b. Les sinistres 28

IV. PARTI D'INTERVENTION 30

1. RESTAURATION DES PAREMENTS 30
2. RESTAURATION DE LA MARQUISE 30
3. RESTAURATION DE LA GRANDE PORTE EN FERRONNERIE 31
4. RESTAURATION DES FERRONNERIES DES BALCONS ET DES BAIES 32
5. RESTAURATION DES FERRONNERIES DES PORTES PIÉTONNES 33

PREAMBULE

La présente étude accompagne la demande de permis de construire pour la restauration des ferronneries de la façade rue Henri Poincaré, de l'ancien hall de la bourse et de son vestibule (sol et parements).
L'atelier Grégoire André est co-traitant de l'agence Schatzle Weitling, mandataire pour l'ensemble de la mission comprenant des travaux de rénovation des intérieurs.

L'étude a nécessité:
- un reportage photos des ferronneries. Olivier Mathiotte, photographe
- une expertise de recherche de polychromie par stratigraphies, Florence Godinot pour Strates
- un complément de recherche en archives, Atelier Grégoire André

Sources :
UDAP 54
Médiathèque du patrimoine
Service régional de l'inventaire général de la région Grand-ESt
Direction régionale des affaires culturelles de la région Grand-Est
Société industrielle de l'Est
Archives départementales 54

Bibliographie :
NANCY, CHAMBRE DE COMMERCE, Francis ROUSSEL, NANCY & LORRAINE MERIDIONALE, Congrès archéologique de France S.F.A. , éd. Picard, 2008.
NANCY ARCHITECTURE 1900, Francis ROUSSEL, éd. Serpenoise, 1992.
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE MEURTHE ET MOSELLE, Roselyne BOUVIER-Joëlle MOYNE-Francis ROUSSEL-Daniel BASTIEN, éd. Messene, 1999.



Vue de la façade principale de la CCI rue Henri Poincaré vers le sud-ouest.



Balcon filant de la façade principale rue Henri Poincaré. Photo O. Mathiotte



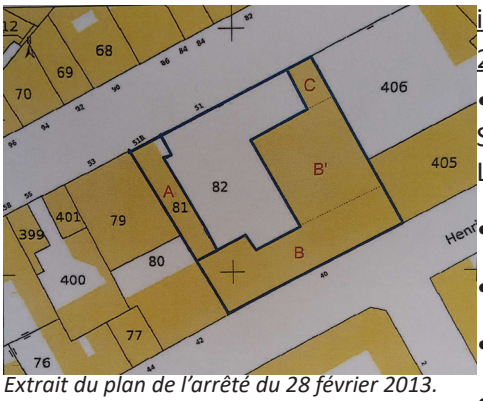
Vue de la façade principale de la CCI rue Henri Poincaré vers le nord-est.

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1. SITUATION

La chambre de commerce et d'industrie de la Meurthe-et-Moselle est située sur une parcelle traversante entre la rue Henri Poincaré et la rue Stanislas à Nancy.
Sa façade principale est implantée au 40 rue Henri Poincaré où se trouvait également l'entrée principale. Depuis les travaux de réhabilitation qui se sont déroulés entre 2013 et 2014, l'entrée du site a été déplacée au 51bis rue Stanislas.

2. PROTECTIONS



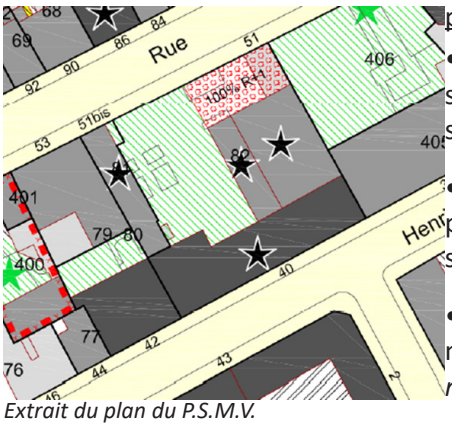
Extrait du plan de l'arrêté du 28 février 2013. M.P.P.

<u>inscrits au titre des monuments historiques par arrêtés du 28 février 2013 et du 4 mai 1994:</u>

- l'ensemble des façades et toitures des bâtiments A (51bis rue Stanislas), B et B' (40 rue Henri Poincaré et C (commun de l'hôtel de Lendreville).
- la marquise et le vestibule avec son escalier,
- la salle de la bourse au RDC,
- la salle du conseil au R+1;
- le couloir du RDC, l'intérieur de la salle des vitraux (salle Grüber) au RDC, la salle Jean Lamour au RDC et le bureau du président du bâtiment B (donnant sur la rue Henri Poincaré) au R+1

<u>classés au titre des monuments historiques par arrêté du 5 juillet 1996 :</u>

- les vitraux des baies du RDC.



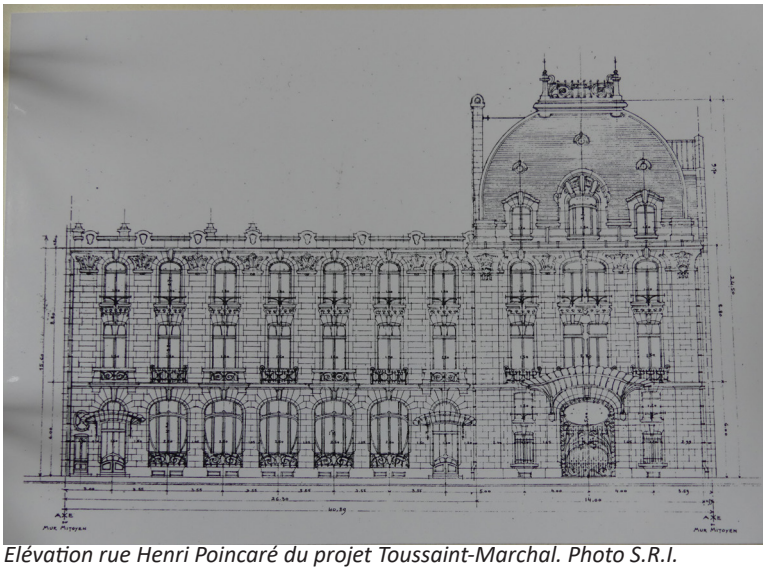
Extrait du plan du P.S.M.V.

<u>protégés au titre du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur:</u>

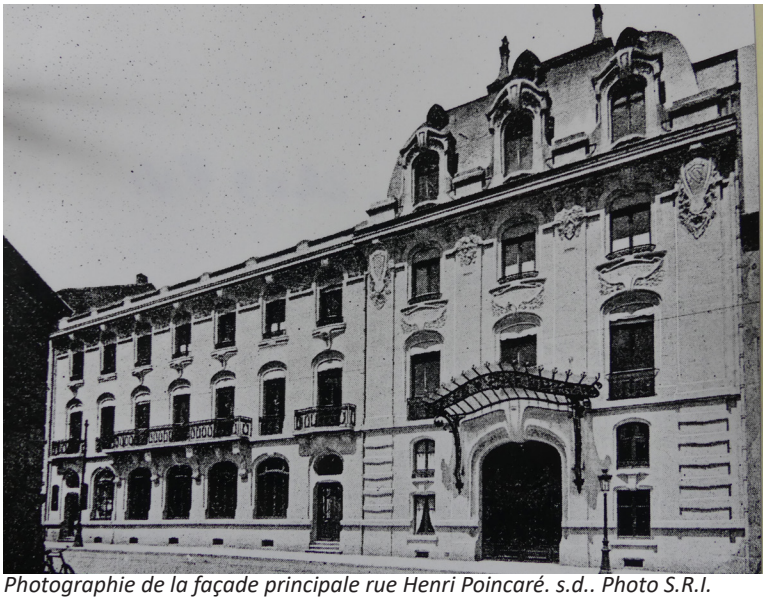
- le bâtiment B : construction dans la démolition et l'altération sont interdites et dont la modification est soumise à des conditions spéciales (extérieur et intérieur)
- les bâtiments A et B' : constructions dont le réaménagement pouvant affecter la structure ou la répartition des volumes est autorisé sous conditions.
- le bâtiment C n'est pas protégé au titre PSMV, une emprise maximale de construction y est appliquée autorisant sa démolition. *On note une incohérence par rapport à la protection IMH datant de 2013.*

3. CADRE DE LA MISSION

Le cadre de la mission est limité aux ouvrages protégés dans la limite de l'opération :
- ouvrages en ferronnerie des portes, garde-corps, balcons et marquises de la façade de la rue H. Poincaré
- parements de la salle de la bourse
- parements du vestibule



Elévation rue Henri Poincaré du projet Toussaint-Marchal. Photo S.R.I.



Photographie de la façade principale rue Henri Poincaré. s.d.. Photo S.R.I.



Photographie de la façade principale rue Henri Poincaré. Photo O. Mathiotte



Photographie de la façade principale rue Henri Poincaré. Photo O. Mathiotte

II. NOTICE HISTORIQUE

1. LA FONDATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Extrait enquête thématique départementale Art Nouveau Nancy, inventaire topographique étude urbaine de Nancy. Enquête initiale 1976, rédaction 1996. Auteur Francis Roussel.

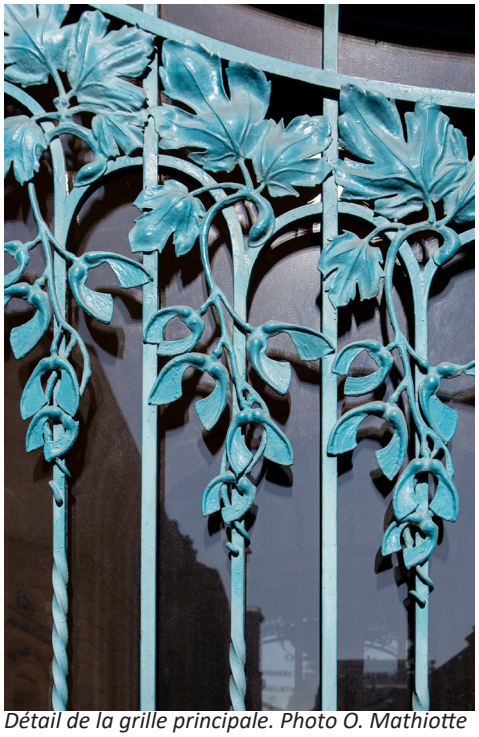
En 1898 une loi autorise les chambres de commerce à devenir les promoteurs du développement régional ; la chambre de commerce de Nancy s'associe à la société industrielle de l'est qui est au début du siècle, avec 600 adhérents, le syndicat industriel le plus riche et le plus puissant de l'est ; en avril 1903 une première étude est confiée à l'ingénieur polytechnicien Henri Gutton (1851-1933) alors trésorier de la société industrielle de l'Est ; en août 1903 le verrier Antonin Daum membre du conseil d'administration de la chambre de commerce et de la société industrielle de l'est suggère de lancer un concours ; son règlement arrêté le 25 juin 1904 est ouvert aux architectes de l'est (Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges, Ardennes) il doit être clos le 31 janvier 1905 ; cinq concurrents y participent ; le projet néo-classique de Toussaint et Marchal est retenu, les élévations et les plans qui nous sont parvenus seront modifiés ; les plans d'exécution sont dressés le 1er juin 1905, l'édifice est construit de 1906 à 1908 par Emile Toussaint (1872-1914) et Louis Marchal (1879-1954) architectes associés de Nancy, date et signatures sur l'angle droit.
L'entreprise de maçonnerie Malesset Couty de Châlons-sur-Marne (51) exécute le gros-œuvre ; la charpente métallique est mise en œuvre par Frédéric Schertzer (1845-1929), entrepreneur de structure métallique à Nancy, acier riveté fourni par une usine de Pompey ; Louis Majorelle, ébéniste et ferronnier de Nancy fournit les ferronneries ; Louis Burtin, sculpteur et Pierre Gaudin, peintre à Nancy réalisent le décor stuqué ; le peintre nancéien Louis Guingot (1864-1948) réalise le décor de « peluches » de la salle de la société industrielle de l'est au rez-de-chaussée ; le peintre verrier Jacques Grüber (1870-1936) exécute les verrières et fournit la décoration sculptée en façade ; Petit, menuisier à Neufchâteau(88) exécute les lambris de la salle des séances du premier étage ; le verrier Amalric Walter (1870-1959)de la firme Daum réalise les pâtes de verres des lambris de la même salle.

2. LES FERRONNERIES

Les façades sur la rue Henri Poincaré constituent un habile compromis stylistique entre architecture classique et Art Noouveau.
L'ordonnance de chaque corps est confirmée par le renforcement des axes de symétrie. Le corps longitidinal perd son rythme monotone, ses travées latérales et les trois travées centrales sont désormais marquées par des porte-fenêtres ouvertes sur les balcons. le corps dentrée a lui gagné en monumentalité. Son rez-de-chaussée, suivat un des princips de l'architecture classique, forme un véritable socle sur lequel repose les niveaux supérieurs. Il est bordé de bossages un-sur-deux en table et limité par un large bandeau et une marquise. chacune de ses travées est maintenant nettement délimitée par un ordre colossal qui est un des poncifs de l'architecture classique.
Ces deux façades, bien que nettement différenciées, forment un ensemble cohérent, la continuité des bandeaux, des corniches et le décor contribuent à cette unité. La superbe pierre, provenant des carrières d'Euville (Meuse), mise en oeuvre avec un soin particulier, participe grandement à la réussite formelle de l'édifice.



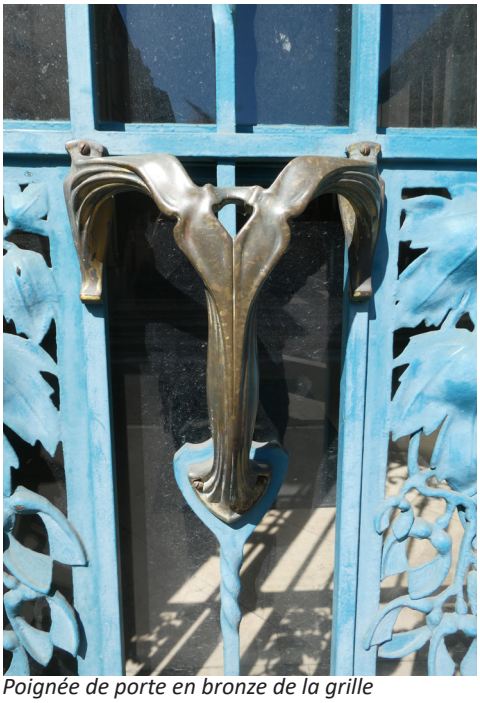
La marquise et la grille principale. Photo O. Mathiotte



Détail de la grille principale. Photo O. Mathiotte



Un balcon au 1er étage. Photo O. Mathiotte



Poignée de porte en bronze de la grille principale. Photo O. Mathiotte

Le calcaire au bel épiderme à entroques, dressé ou sculpté, le fer forgé de la marquise, la fonte des portes, des balcons et des appuis de fenêtres, le bronze des poignées de portes et les vitraux participent à l'unité décorative qui n'est pas artificielle.
On sait déjà le rôle prépondérant joué par Antonin daum qui préside la Commission d'exécution des travaux de la Chambre. Comme trésorier, il souhaite limiter l'importance, et donc les dépenses, de la décoration de façade, et comme responsable d'entreprise engagée dans l'Art Nouveau, il en oriente le style. Il connaît Louis Majorelle et collabore avec lui depuis plusieurs années. Il l'impose, choix qui ne donne lieu à aucune contestation ni même discussion, si l'on se réfère aux procès-verbaux et comptes-rendus des séances de la Commission...

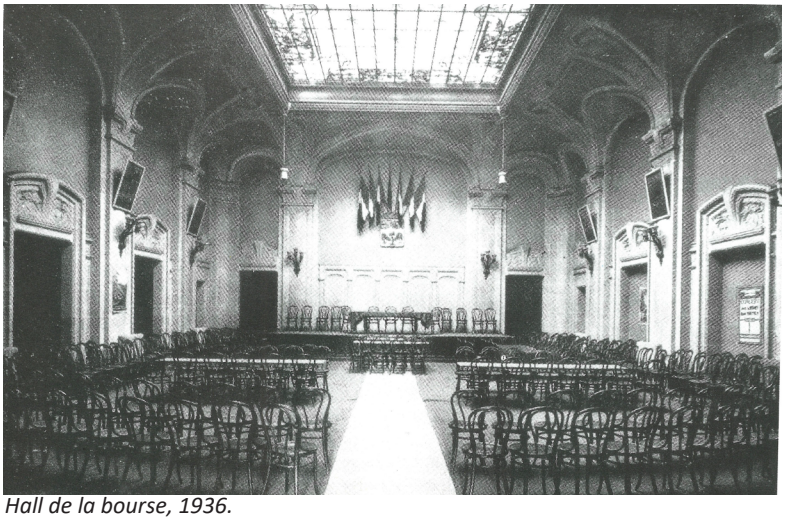
..Le choix du maître ferronnier Majorelle ne pouvait que satisfaire les tenants d'une ornementation relativement dépouillée, choisie «tant par raison d'économie que pour satisfaire à l'esthétique», comme se plaît à le rappeler Daum lors d'une séance à la chambre, le 1er octobre 1907.
L'ensemble des ferronneries, portes, marquise et balcons mis en place seulement en 1909, est marqué par la cohérence structurée, autour d'un thème naturaliste : l'érable faux platane (appelé improprement sycomore), aux grandes feuilles lobées et pétiolées, aux grappes de fruit allongées et pendantes. les fruits, appelés samares, s'accolent deux par deux par la base et forment une sorte de membrane qui s'élargit à chaque extrémité.
Sur le portail de la porte d'entrée, dans les consoles qui supportent la marquise et dans le bandeau de cette marquise, le motif décoratif est traité de manière naturelle, souple etassagie tout à la fois. Les deux poignées de bronze du portail d'entrée reprennent les détail des samares, des ailes membraneuses semblent s'étirer.

Technique utilisée :

- pour la structure primaire de la marquise : des fers carrés (consoles), des fers plats (bandeaux), des fers en té (structure de la poutre et support des verres armés)
- pour les gardes-corps des baies et les portes : des fers carrés
- pour les ornements végétaux: tôle fine découpée, repoussée et façonnée
- soudure autogène des décors en tôle sur la structure en carré
- fixation par rivets des éléments de structure

3. ANCIEN HALL DE LA BOURSE

Il occupe une grande partie du rez-de-chaussée dans le prolongement du vestibule, ce qui en facilite l'accès. C'est une des pièces essentielles, le centre de toutes les activités économiques et, de ce fait, un lieu de passage privilégié. A l'étude dès janvier 1908, les architectes promettent la réception des travaux pour la fin avril de la même année, mais ce n'est qu'en mai que le choix du revêtement de sol est retenu. Le projet de verrière de Gruber est exécuté au mois de juillet et l'ensemble est complètement achevé en août 1908.
Cette grande salle de 400 m° est découpée en cinq travées latérales par des pilastres moulurés dont les nervures, fortes et dynamiques, se prolongent au plafond pour encadrer la grande verrière zénithale en adoucissant les angles. Chaque travée encadre des portes côté Ouest et des niches côté Est, surmontées d'un fronton sculpté du motif de l'algue.
Toute la décoration en staff est l'oeuvre de Louis Burtin, staffeur et sculpteur, associé à Pierre-Roger



Hall de la bourse, 1936.



Vue de l'ancien hall de la bourse vers le vestibule -état actuel



Vue de l'ancien hall de la bourse vers l'estrade -état actuel



Vue du vestibule -état actuel



Appliques des Ateliers Majorelle et décor fausse pierre dans le hall de l'ancienne banque Renauld

ETAT AVANT TRAVAUX



Salle des séances – mauvais état de conservation, fort encrassement des subjectiles

RESULTAT FINAL



Salle des séances



DOE Travaux de restauration de 2013 - état avant et après travaux .Entreprise Eschlimann

Claudin, peintre-décorateur, installés à leur compte, 54 rue Oberlin à Nancy depuis 1906.
Le style s'apparente de toute évidence à celui de Vallin, à qui Burtin doit beaucoup : il avait été associé à l'équipe de décorateurs travaillant à l'aménagement des Galeries Poirel, pour l'Exposition d'art décoratif lorrain de 1904.
Cette grande salle a plusieurs vocations, elle peut servir de promenoir, de salle des pas perdus, de salle de conférences ou de concerts. Dans ce cas, elle est louée. Mais encore faut-il la meubler.
La Chambre de commerce décide donc d'acheter au moins quatre cents chaises cannées car « plus convenables et plus solides ».

La Bourse de Commerce doit aussi accueillir un petit musée commercial pouvant exposer en permanence les produits industriels de la Région. On demande aux architectes un projet de vitrine qui prendrait place dans une des niches du hall. Enfin, le dernier aménagement concerne l'installation d'une tribune, constituée d'un simple balcon en bois sculpté, pouvant contenir une quinzaine de personnes.

L'éclairage naturel de la verrière est complété par une série d'appliques à trois bras réalisées par Majorelle. Le thème retenu est celui du chardon lorrain : le fer forgé et ciselé se prête admirablement bien aux découpes de la plante. Les fortes tiges qui soutiennent les fleurs en verre blanc rythment en même temps la construction de l'espace, par la place importante qu'elles occupent, plus d'un mètre de haut. L'effet produit est celui d'un épanouissement lumineux qui se dresse au bout des tiges. D'une manière plus générale, l'ornement assure le lien entre les différentes parties de l'espace. Cette nouvelle conception du décor est d'autant plus intéressante que l'installation de l'éclairage électrique n'est pas très ancienne, l'usage ne commence vraiment à se répandre qu'à partir de 1900. Il s'agit pour les décorateurs de créer une esthétique nouvelle en intégrant lustres ou appliques. Majorelle est de ceux qui créent en fonction de l'espace à occuper.

Aujourd'hui, il ne reste de cet ensemble que la décoration murale.
Le mobilier n'existe plus et la verrière de Gruber a été déposée à la suite d'un orage lors du remaniement du hall à l'occasion des fêtes du Centenaire de la Chambre de Commerce en 1955. Les appliques en fer forgé subsistent et ont été confiées au Musée de l'École de Nancy dans les années 1960.

4. LES TRAVAUX POSTÉRIEURS

1912-1913 : Rajout d'un étage de combles sur le corps principal, supprimant les terrasses. Architectes Marchal et Toussaint
1955 : démolition de la verrière de la salle des séances pour le centenaire de la C.C.I.
1979 : dépose du mobilier de la salle de réunion, en partie remonté au musée de l'Ecole de Nancy
1991 : permis de construire pour modification de la porte piétonne côté salle Jean Lamour. non réalisé
1996-1997 : restauration de la marquise avec remplacement des verres et des fers en Té. Remise en peinture sans décapage. Réfection du chéneau en plomb
2013 : rénovation de la CCI. L'ancien hall de la bourse a été repeint, le plafond de verre refait, la verrière rénovée, le terrazzo restauré ponctuellement après dépose des fauteuils. Le vestibule a été repeint. Les ferronneries de la façade rue Henri Poincaré et la marquise n'ont pas été impactées.
2023-2024 : sinistre dans l'ancien hall de la bourse suite à des infiltrations provenant du chéneau périphérique de la verrière.


Porte piétonne travée A


Porte piétonne travée A. Déformation du couvre joint


Porte piétonne travée A. Perte de la patine dorée des poignées de portes.

III. ÉTAT ACTUEL/ÉTAT SANITAIRE

1. PORTES

Les deux portes piétonnes sont identiques : à deux vantaux en bois de chêne verni (ou ciré à l'origine) dont la partie haute est vitrée pour moitié avec un verre imprimé pour la porte 00/G et transparent pour la porte 00/A.
Les poignées (1 par vantail) sont en bronze recouverte à l'origine d'une patine dorée.
Chaque porte est surmontée d'un oculus garni d'un châssis en bois de chêne oscillant et doublé par un verre imprimé ou transparent.
Les parties vitrées des portes sont protégées à l'extérieur par des ferronneries attribuées à Louis Majorelle, reproduisant le motif de l'érable faux platane.
Les châssis vitrés sont indépendants des ferronneries et s'ouvrent vers l'intérieur. Ils sont fermés par des loquets dont l'ouverture est difficile.
Les panneaux de ferronnerie sont constitués des décors en tôles fines repoussées fixées par soudure autogène à une structure secondaire constituée de fers de section carrée, elle même enchâssée dans une structure primaire périphérique fixée par rivets à la menuiserie.

Les ferronneries sont aujourd'hui peintes dans une teinte bleue roi datant de 1997, sur une couche antérieure datant de 1991. Les nombreuses couches de peintures ont empâté le décor ciselé des feuilles et fruits de l'érable formant une gangue épaisse et dure.

a. Porte piétonne 00/A

Etat moyen.
Quelques zones de rouille sur les décors en tôles repoussées s'accompagnant d'écaillage de la peinture.
Légère déformation du couvre joint métallique de la partie haute du cadre du vantail gauche de la porte due à une oxydation.

Le verre transparent ne correspond pas au verre d'origine. Il est fendu en partie basse du panneau du vantail de droite.

La menuiserie est en très mauvais état, gauchie, elle ne ferme plus. La finition vernie ou cirée est usée.
La patine dorée des poignées en bronze est en partie disparue.

b. Porte piétonne 00/G



Porte piétonne travée G

Bon état général.
Quelques zones de rouille sur les décors en tôles repoussées s'accompagnant d'écaillage de la peinture.

Les verres imprimés ont été conservés.
La menuiserie est en mauvais état, gauchie, elle a été réparée par la pose des flipots pour combler le vide entre les deux vantaux. La finition vernie ou cirée est usée.
La patine dorée des poignées en bronze est en partie disparue.



Porte piétonne travée A. Perte de la patine dorée des poignées de portes.

2. BARREAUDAGES DES SOUPIRAUX



Soupirail travée B. Fissuration du piedroit de droite

Les soupiraux des travées B à J étaient fermés à l'origine par un barreau horizontal de section carrée scellé dans la pierre.
Il sont aujourd'hui absents des soupiraux des travées D et E. les traces de scellements sont toujours visibles.
Toutes les pierres des encadrements présentent des fragilités ou des fissurations pouvant affecter la solidité des scellements des barreaux en particulier ceux des travées B et J.

Cet état sanitaire a été constaté lors des études préalables aux travaux de 2013.



Soupirail travée E. Disparition du barreaudage, altération des pierres



Soupirail travée J. Altération du piedroit de droite


Garde-corps balcon 01/A - Photo O. Mathiotte

3. GARDE-CORPS BAIES 1ER ÉTAGE

Les gardes corps des balcons du premier étage sont constitués d'une structure primaire de sections carrée composée de deux lisses horizontales maintenues par des fers verticaux et cintrés supports des décors en tôle repoussée.
La lisse supérieure est recouverte d'une main courante moulurée.
Le garde-corps est scellé dans les dalles en pierre du balcon et dans la façade à chaque extrémité.


Garde-corps balcon 01/A - Photo O. Mathiotte

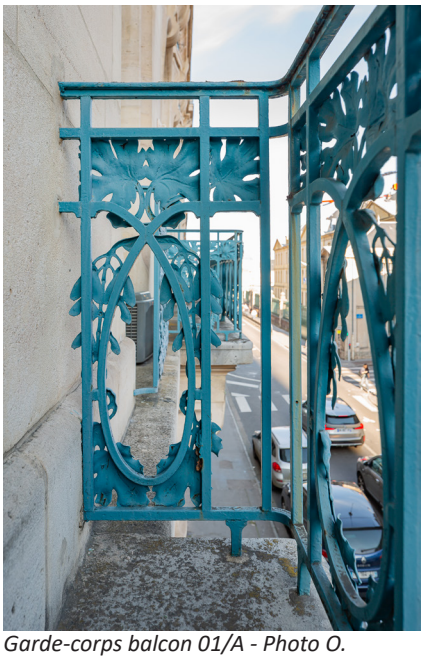
a. Garde-corps balcon 01/A

Le garde-corps est dans un état très moyen.
Les joints des dalles de pierre du balcon, non protégés, sont lessivés par les intempéries et ont entraîné la corrosion d'un des scellements qui y est situé.
Les décors en tôle repoussée présentent de nombreuses zones d'oxydation la où la peinture s'est écaillée.
La main courante moulurée et la lisse sous jacente présentent des zones d'oxydation.


Garde-corps balcon 01/A - Photo O. Mathiotte


Garde-corps balcon 01/A - éclatement de la pierre au niveau du scellement

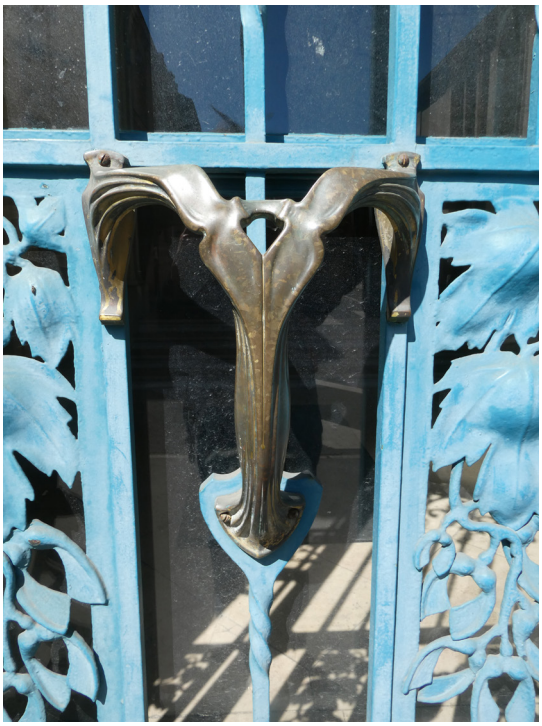

Garde-corps balcon 01/A - Photo O. Mathiotte


Garde-corps balcon 01/A - Photo O. Mathiotte


Garde-corps balcon 01/A - oxydation de la main courante et de son support



Porte en ferronnerie 00/I- Photo O. Mathiotte



Porte en ferronnerie 00/I- poignée en bronze patinée
Photo O. Mathiotte



Porte en ferronnerie 00/I- déformation de la battée



Porte en ferronnerie 00/I- remplacement des rivets par des vis



Porte en ferronnerie 00/I- rupture des soudures et déformation des décors



Porte en ferronnerie 00/I- corrosion des panneaux bas



Porte en ferronnerie 00/I- corrosion des panneaux bas et éclatement de la pierre de seuil



Porte en ferronnerie 00/I- corrosion des dormants

a. Porte 00/I

L'état général est moyen à mauvais.

La porte est composée de trois éléments :
- un cadre fixe formant bordure ornementale, constituée d'une structure en carrée dans laquelle sont fixées les motifs en tôle repoussées par soudure autogène. La partie basse est pleine constituée de tôles épaisses
- deux vantaux ouvrants vers l'intérieur constitués en majorité d'une partie ajourée avec une structure en carrés sur laquelle sont rivetés des panneaux de motifs en tôle repoussée. La partie basse est pleine constituée de tôles épaisses. Chaque vantail est orné d'une poignée en bronze.
- un oculus vitré surmontant les deux vantaux.

La littérature évoque le doublage tardif avec des châssis vitrés mais cela semble peu probable compte-tenu de l'insertion parfaite des châssis vitrés dans la structure primaire.

Le dormant métallique de la menuiserie présente une oxydation sur la moitié basse induite par l'atmosphère humide et les infiltrations à l'origine de la dégradation de l'enduit intérieur.

Les parties en tôles repoussées sont en bon état général, et ne présentent pas de déformation ou manque, à l'exception d'un panneau dont les décors sont dessoudés de leur cadre et déformés.
Par contre il existe un grand nombre de zones d'oxydation avec des manques de peintures. De plus la fine ciselure et le modelage des motifs en tôle fine sont devenus illisibles.
Les patines dorées des poignées en bronze se sont effacées par usure.

On constate un grand nombre de visses témoignant de réparations successives qui n'ont pas respecté la technique du rivetage au profit de visses.
Le plat métallique formant battée est désolidarisé de la structure, sans doute du fait de la corrosion et de la disparition d'un rivet.

Les parties basses, exposées aux rejaillissements des intempéries, urines, produit de nettoyage, sels de déneigement, sont en très mauvais état avec une oxydation importante qui tend à la déformation.



Porte en ferronnerie 00/I- usure et disparition de la patine dorée des poignées en bronze



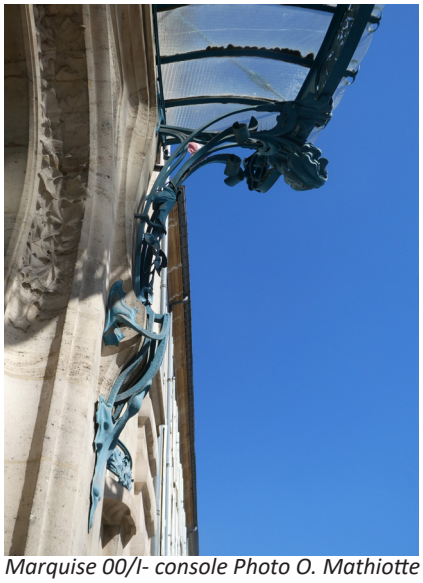
Marquise 00/I- Photo O. Mathiotte

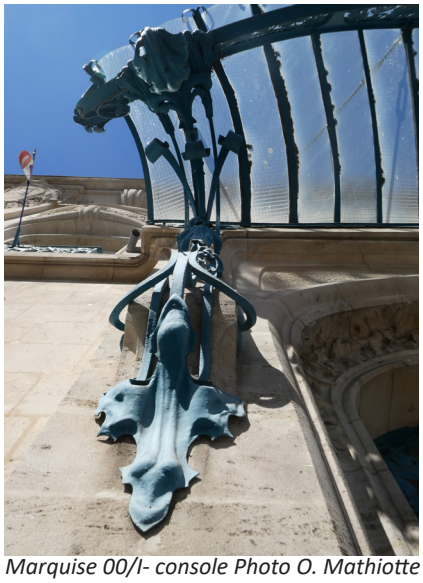
b. Marquise 00/I

La marquise est composée de :

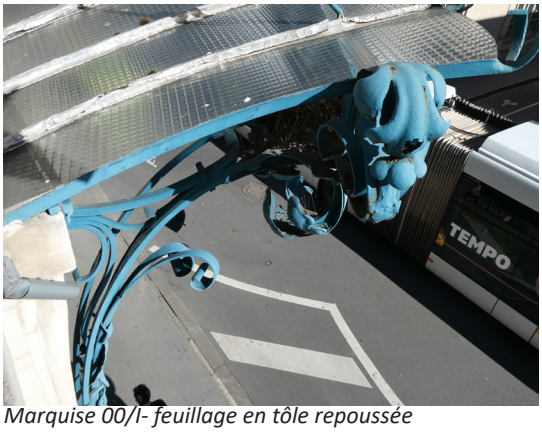
- deux consoles latérales composées chacune d'un faisceau de fers de sections carrées de différentes dimensions. Ces consoles sont ornées de décors végétaux en tôle repoussée
- une poutre cintrée, portée par les consoles, constituée de deux fers en té maintenus par des entretoises. Un décor végétal en tôle repoussée est soudée sur la face extérieure de cette poutre.
- une couverture versant vers la façade, constituée de verres armés à l'extrémité cintrée, posés à l'origine à bain de mastic sur des fers en té. Un chéneau encaissé recueille les eaux pluviales de la marquise.
- quatre tirants fixés dans la façade et au profil supérieur de la poutre


Marquise 00/I- ornement en tôle repoussée Photo O. Mathiotte


Marquise 00/I- console Photo O. Mathiotte

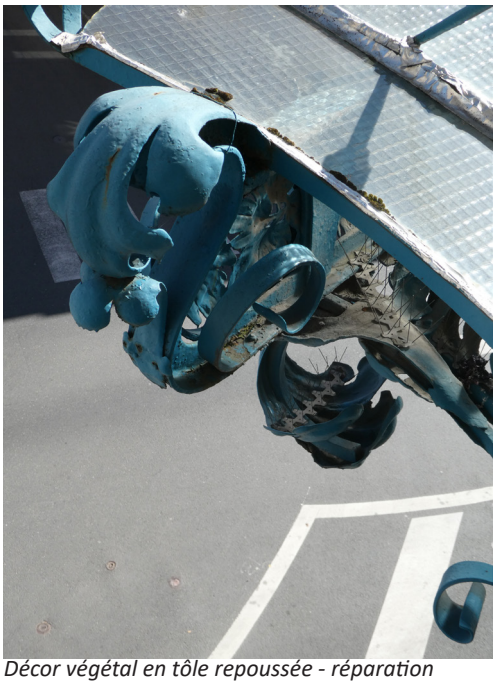

Marquise 00/I- console Photo O. Mathiotte


Marquise 00/I- chéneau encaissé



Marquise 00/I- feuillage en tôle repoussée comportant un grand manque dû à la corrosion


Marquise 00/I- fixation de tirant



Décor végétal en tôle repoussée - réparation précaire en fils de fer 00/I Photo O. Mathiotte

La marquise est dans un état moyen voir mauvais pour certains éléments.

A la suite d'un examen visuel, la poutre accuse de nombreuses zones de corrosion. La partie supérieure n'est pas visible ni les fixations des tirants. Les enroulements des extrémités présentent une corrosion et des manques.
Tous les tés portants les verres sont recouverts de paxalumin. Des mousses s'y sont développées laissant présager un phénomène de corrosion.

Trois verres sont cassés.

Des décors de feuillages latéraux en tôle repoussée présentent différents désordres : manques suite à une corrosion importante, réparations précaires avec du fil de fer, développement de mousses et corrosion dans les zones propices à la stagnation de l'eau.

L'état de la marquise conclu à une priorité de restauration.



Garde-corps baie 0b/H Photo O. Mathiotte

c. Garde-corps baie 0b/H et J

Les garde-corps des baies des demi niveaux des travées H et J sont en bon état général à l'exception de marques de corrosion ponctuelles aux déchirures de la gangue de peinture et au niveau de la main courante moulurée.



Garde-corps baie 0b/J Photo O. Mathiotte



Garde-corps baie 0b/J . Photo O. Mathiotte



Garde-corps baie 01/B. Photo O. Mathiotte

b. Garde-corps baie 01/B

Le garde-corps est dans un état moyen présentant des dégradations de corrosion au niveau des tôles repoussées.



Garde-corps baie 01/B. Photo O. Mathiotte



Garde-corps baie 01/F. Photo O. Mathiotte

c. Garde-corps baie 01/F

Le garde-corps présente un mauvais état général;

Un scellement s'est oxydé faisant éclater la pierre du bandeau. Un bouchon à cet endroit témoigne de la fréquence de ce désordre;

Deux décors végétaux en tôle repoussée ont été pliés.

Les zones de corrosion sont similaires aux autres garde-corps.



Garde-corps baie 01/F. Photo O. Mathiotte



Garde-corps balcon filant 01/F - éclatement de la pierre au droit du scellement. Photo O. Mathiotte





Garde-corps balcon filant 01/CDE - ragréage ciment des dalles de pierre. Photo O. Mathiotte



Garde-corps balcon filant 01/CDE - éclatement de la pierre au droit du scellement. Photo O. Mathiotte



Garde-corps balcon filant 01/CDE - écartement de la jambe de force. Photo O. Mathiotte

d. Garde-corps balcon filant 01/C-D-E

Unique garde-corps filant sur un balcon régnant sur trois baies, sa structure primaire est renforcée par des jambes de force au niveau des fers verticaux et des scellements.

Le garde-corps est en mauvais état général et présente des risques au niveau des scellements.

Deux scellements sont à l'origine de l'éclatement du nez de dalles de pierres. Les joints entre ces dalles, non protégées, sont lessivés. Des indices d'infiltrations sont visibles en sous face du balcon.

Les dalles présentent de larges zones de ragréages au ciment laissant présager des désordres anciens récurrents. Le ciment n'est pas compatible avec la pierre et ne peut qu'aggraver son état.

Plusieurs interfaces entre les jambes de force et les fers verticaux de la structure primaire présentent une oxydation plus ou moins importante. L'une d'elle est suffisamment grave pour être à l'origine de l'écartement des fers faisant craindre la rupture du rivetage.

L'état de ce garde-corps filant conclu à une priorité de restauration.


Garde-corps balcon 01/G - Photo O. Mathiotte

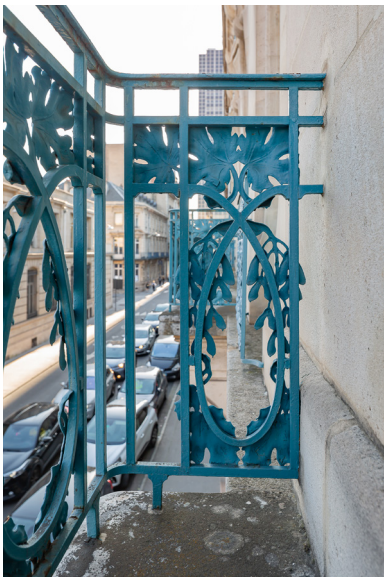
e. Garde-corps 01/G

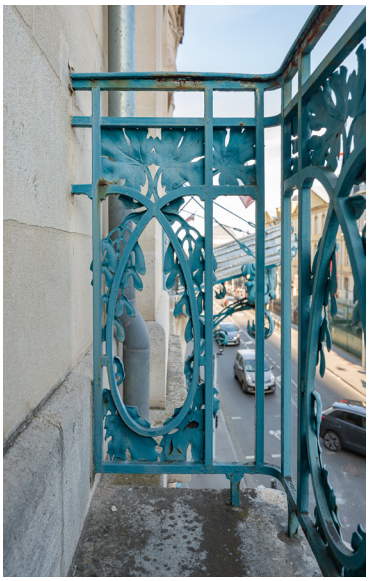
Le garde-corps est similaire à celui de la travée A.

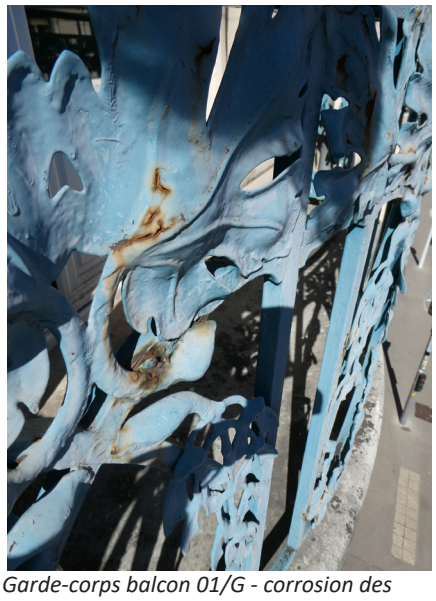
Il présente un état général moyen;

Les décors en tôle repoussée présentent de nombreuses zones d'oxydation la où la peinture s'est écaillée.
La main courante moulurée et la lisse sous-jacente présentent des zones d'oxydation.


Garde-corps balcon 01/G - Photo O. Mathiotte


Garde-corps balcon 01/G - corrosion de la lisse haute. Photo O. Mathiotte


Garde-corps balcon 01/G - corrosion de la lisse haute. Photo O. Mathiotte


Garde-corps balcon 01/G - corrosion des décors en tôle repoussée en raison de la fissuration des couches successives de peintures. Photo O. Mathiotte


Garde-corps baie 01/H. Photo O. Mathiotte

f. Garde-corps baie 01/H

Le garde-corps présente un état général moyen avec un éclatement de la pierre au niveau du scellement central.


Garde-corps baie 01/H. Photo O. Mathiotte


Garde-corps baie 01/J. Photo O. Mathiotte

g. Garde-corps baie 01/J

Le garde-corps présente un état général moyen avec une corrosion similaire au autres gardes-corps pour les tôles repoussées.


Garde-corps baie 01/J. Photo O. Mathiotte


Garde-corps baie 02/A. Photo O. Mathiotte

4. GARDE-CORPS BAIES DU 2ÈME ÉTAGE

Les garde-corps des baies du deuxième étage sont de deux types : cintré et droit.
Ils présentent tous une structure constituées d'une lisse basse et d'une lisse haute maintenues par des fers verticaux de sections carrées. La lisse haute est protégée par une main courante moulurée.

L'ensemble des gardes-corps baie 02/A à J sont dans un état général bon.


Garde-corps baie 02/A. Photo O. Mathiotte


Garde-corps baie 02/D. Photo O. Mathiotte


Garde-corps baie 02/B. Photo O. Mathiotte

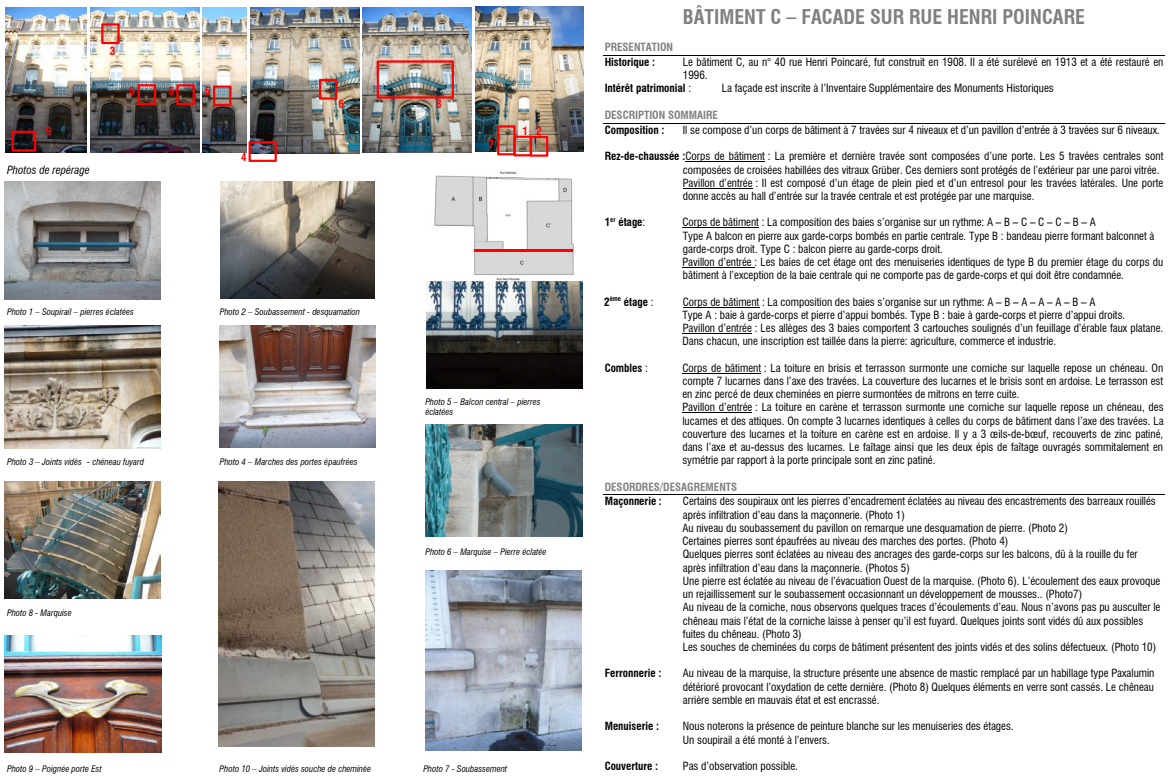

Garde-corps baie 02/E. Photo O. Mathiotte


Garde-corps baie 02/B. Photo O. Mathiotte



Garde-corps baie 02/H Photo O. Mathiotte


Garde-corps baie 02/C. Photo O. Mathiotte



BÂTIMENT C – FACADE SUR RUE HENRI POINCARE

PRESENTATION

Historique : Le bâtiment C, au n° 40 rue Henri Poincaré, fut construit en 1908. Il a été surélevé en 1913 et a été restauré en 1996.

Intérêt patrimonial : La façade est inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques

DESCRIPTION SOMMAIRE

Composition : Il se compose d'un corps de bâtiment à 7 travées sur 4 niveaux et d'un pavillon d'entrée à 3 travées sur 6 niveaux.

Rez-de-chaussée : Corps de bâtiment : La première et dernière travée sont composées d'une porte. Les 5 travées centrales sont composées de croisées habillées des vitraux Grüber. Ces derniers sont protégés de l'extérieur par une paroi vitrée.
Pavillon d'entrée : Il est composé d'un étage de plein pied et d'un entresol pour les travées latérales. Une porte donne accès au hall d'entrée sur la travée centrale et est protégée par une marquise.

1er étage: Corps de bâtiment : La composition des baies s'organise sur un rythme: A – B – C – C – C – B – A
Type A balcon en pierre aux garde-corps bombés en partie centrale. Type B : bandeau pierre formant balconnet à garde-corps droit. Type C : balcon pierre au garde-corps droit.
Pavillon d'entrée : Les baies de cet étage ont des menuiseries identiques de type B du premier étage du corps du bâtiment à l'exception de la baie centrale qui ne comporte pas de garde-corps et qui doit être condamnée.

2ème étage : Corps de bâtiment : La composition des baies s'organise sur un rythme: A – B – A – A – A – B – A
Type A : baie à garde-corps et pierre d'appui bombés. Type B : baie à garde-corps et pierre d'appui droits.
Pavillon d'entrée : Les allèges des 3 baies comportent 3 cartouches soulignés d'un feuillage d'érable faux platane. Dans chacun, une inscription est taillée dans la pierre: agriculture, commerce et industrie.

Combles : Corps de bâtiment : La toiture en brisis et terrasson surmonte une corniche sur laquelle repose un chéneau. On compte 7 lucarnes dans l'axe des travées. La couverture des lucarnes et le brisis sont en ardoise. Le terrasson est en zinc percé de deux cheminées en pierre surmontées de mitrons en terre cuite.
Pavillon d'entrée : La toiture en carène et terrasson surmonte une corniche sur laquelle repose un chéneau, des lucarnes et des attiques. On compte 3 lucarnes identiques à celles du corps de bâtiment dans l'axe des travées. La couverture des lucarnes et la toiture en carène est en ardoise. Il y a 3 œils-de-bœuf, recouverts de zinc patiné, dans l'axe et au-dessus des lucarnes. Le faîtage ainsi que les deux épis de faîtage ouvragés sommitalement en symétrie par rapport à la porte principale sont en zinc patiné.

DESORDRES/DESAGREMENTS

Maçonnerie : Certains des soupiraux ont les pierres d'encadrement éclatées au niveau des encastrements des barreaux rouillés après infiltration d'eau dans la maçonnerie. (Photo 1)
Au niveau du soubassement du pavillon on remarque une desquamation de pierre. (Photo 2)
Certaines pierres sont épaufrées au niveau des marches des portes. (Photo 4)
Quelques pierres sont éclatées au niveau des ancrages des garde-corps sur les balcons, dû à la rouille du fer après infiltration d'eau dans la maçonnerie. (Photos 5)
Une pierre est éclatée au niveau de l'évacuation Ouest de la marquise. (Photo 6). L'écoulement des eaux provoque un rejaillissement sur le soubassement occasionnant un développement de mousses.. (Photo7)
Au niveau de la corniche, nous observons quelques traces d'écoulements d'eau. Nous n'avons pas pu ausculter le chéneau mais l'état de la corniche laisse à penser qu'il est fuyard. Quelques joints sont vidés dû aux possibles fuites du chéneau. (Photo 3)
Les souches de cheminées du corps de bâtiment présentent des joints vidés et des solins défectueux. (Photo 10)

Ferronnerie : Au niveau de la marquise, la structure présente une absence de mastic remplacé par un habillage type Paxalumin détérioré provocant l'oxydation de cette dernière. (Photo 8) Quelques éléments en verre sont cassés. Le chêneau arrière semble en mauvais état et est encrassé.

Menuiserie : Nous noterons la présence de peinture blanche sur les menuiseries des étages.
Un soupirail a été monté à l'envers.

Couverture : Pas d'observation possible.

Photos de repérage

Photo 1 – Soupirail – pierres éclatées

Photo 2 – Soubassement - desquamation

Photo 3 – Joints vidés - chéneau fuyard

Photo 4 – Marches des portes épaufrées

Photo 5 – Balcon central – pierres éclatées

Photo 6 – Marquise – Pierre éclatée

Photo 8 - Marquise

Photo 9 – Poignée porte Est

Photo 10 – Joints vidés souche de cheminée

Photo 7 - Soubassement

Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe et Moselle – Conquête 2013
Diagnostic clos et couvert et patrimonial - J-F LAGNEAU ACMH – Février 2012

DIAGNOSTIC CLOS ET COUVERT – FICHES SYNTHETIQUES

32

Diagnostic de la façade rue Henri Poincaré. J.F. Lagneau ACMH, février 2012

5. STRATIGRAPHIE

Se reporter au rapport d'expertise de Strates joint en annexe.

Extrait du rapport :

1) *DES FERRONNERIES INITIALEMENT PROTEGEES PAR UNE FINITION TEINTE NOIRE*

Les examens stratigraphiques ont été réalisés sur un grand nombre de zones, aucune évidence n'ayant pu être identifiée immédiatement. L'exposition de la façade au sud constitue en effet une source importante d'altérations, liées à la fois au ruissellement des eaux pluviales et aux fortes sollicitations thermiques en période estivale.

Les investigations ont néanmoins mis en évidence la présence d'une teinte noire appliquée sur l'ensemble des éléments métalliques.

Cette couche a été observée de manière récurrente sur toutes les zones examinées, aussi bien sur les montants de section carrée que sur les éléments décoratifs plus élaborés, notamment les feuilles martelées. Cette observation témoigne d'une mise en teinte originelle et homogène de l'ensemble des ouvrages métalliques.

a) Caractéristiques de la finition d'origine

Les observations réalisées permettent de mettre en évidence les caractéristiques suivantes :

- *Aucun primaire anticorrosion à base de minium de plomb n'a pu être formellement identifié sur le métal. Certains sondages ont révélé des zones légèrement orangées, qui correspondent plus vraisemblablement à des phénomènes d'oxydation superficielle qu'à la présence d'une couche de protection spécifique.*
- *Le métal présente une teinte noire dont certaines nuances brunâtres deviennent perceptibles lorsque des surfaces de dégagement plus importantes sont mises au jour.*
- *Cette coloration ne présente pas de caractère filmogène ; il ne s'agit donc pas d'une peinture au sens strict. Elle est appliquée uniformément sur l'ensemble des surfaces métalliques, aussi bien sur les éléments structurels que sur les décors rapportés et soudés. Lorsque son épaisseur est plus importante (dans de rares zones protégées), elle tend à se détacher sous forme de paillettes ou de fines écailles..*
- *Son aspect relativement translucide laisse apparaître la finesse du travail de forge et de martelage, tout en conférant une profondeur visuelle à la matière métallique.*
- *Cette finition pourrait correspondre à un traitement essuyé du métal, obtenu au moyen d'un liant teinté ou chargé en pigments noirs. La nature exacte du matériau employé demeure toutefois à déterminer ; l'hypothèse d'une cire ou d'une huile chargée de pigments noirs peut notamment être envisagée.*

2) SEPT COUCHES DE REPEINTS IDENTIFIES

La couche la plus ancienne recouvrant la teinte noire d'origine correspond à une peinture vert foncé. Celle-ci n'est aujourd'hui conservée qu'à l'état de vestiges, observables sous forme d'îlots résiduels localisés principalement dans les creux des décors et dans les zones naturellement protégées du ruissellement des eaux de pluie

LISTE DES REPEINTS Portes et marquise
8.bleu
7.minium
6.bleu
5.noir
4.bleu (et pigments verts)
3.noir
2.vert foncé
ORIGINAL 1.noir translucide
Métal



Stratigraphie sur un décor de la porte principale : vue de la finition originelle. Photo Strates



Stratigraphie sur un décor de la porte principale : vue de la finition originelle et du premier repeint vert

6. ANCIEN HALL DE LA BOURSE ET VESTIBULE D'ENTRÉE

L'ancien hall de la bourse a été rénové en 2013. Le sinistre dû à des infiltrations provenant du chéneau a été observé en 2013 et de nouveau à partir de 2023/2024.

a. Décors d'origine

Une étude stratigraphique avait été réalisée par Strates préalablement aux travaux de 2013 qui nous permet de connaître le décor d'origine :



Les taches blanches sont due à la peinture chauffée ou brûlé en surface au leister





<u>L'ancien hall de la bourse</u>

Le décor des murs, jusqu'au plafond (y compris archivoltes), est constitué de moellons de stuc (couleur ocreblanc) jointoyés par du plâtre. Les moellons sont plus ou moins grands, plutôt plus espacés dans les parties hautes.

Les voussures et ornements de feuillage sont constitués de blocs de stucs monolithes, les joints de plâtre y sont périphériques.

Les arcatures aveugles, recouvertes de tissus tendu, montrent une couleur unie « couleur stuc », sans joint ni décor de fausse pierre.

Une comparaison de l'effet obtenu est possible avec le grand hall de l'ancienne banque Renauld (actuelle BNP place Maginot, en partie classée M.H.). La visite sur-place a permis d'imaginer visuellement l'effet produit par de tels décors. Les moellons du hall de la BNP sont en calcaire, les joints sont clairs, une photographie ancienne montre que les arcatures aveugles ne comportaient pas non plus de décor mais comportaient les mêmes parements de pierre jointoyés. (la visite sur-place a permis de voir qu'un certain nombre de reprises du décor d'origine a été effectué à l'aide de peintures imitant la couleur de la pierre et des joints).

L'élimination des sur-peints dans l'ancienne salle de la Bourse est possible par endroit à l'aide d'un souffleur d'air chaud (leister©) de manière à créer des cloques de peinture (ou de brûler la surface). Cependant l'élimination des couches picturales par cette technique est longue, non applicable sur certaines zones peintes très résistantes et surtout modifie la surface du stuc la rendant très blanche et granuleuse (la peinture en se soulevant accroche les grains de surface du stuc). Aucun dégagement par voie chimique n'est possible, le support est trop poreux et trop tendre (rayable à l'ongle). Une abrasion par voie mécanique (clivage au scalpel ou sablage) est impossible car attaquerait le stuc lui-même.

<u>Le vestibule</u>

Le vestibule, le couloir qui mène à l'ancienne salle de la bourse et la partie haute de la cage d'escalier (jusqu'au 3e étage) sont peints d'un décor de parement fausse pierre.

Les murs sont recouverts d'une peinture de tonalité ocre-brune et

des faux joints d'une couleur beige sont peints y compris sur les colonnes et au plafond du vestibule.
Il a été vu une couche brun-gris sur la voussure des fenêtres, probable couche picturale destinée à mettre en relief les fenêtres.
Noter qu'aucun lettrage peint n'a été perçu au dessus des portes du vestibule dans les cartels.
(Le lustre d'entrée) Sa couleur d'origine était noire, peinture peut-être cuite, de faible épaisseur mais en bon état.
Une élimination des peintures bleues est réalisable mécaniquement (clivage correct et rapide au scalpel).

Ainsi le parti de restauration a été de ne pas procéder à un décapage pour mise à jour du décor existant mais de recouvrir la finition existante par une peinture décorative reproduisant le décor original.
Les DOE ne nous permettent pas de connaître la nature exacte de la peinture (peinture à l'huile ?).

b. Les sinistres

Les parements
Le sinistre au niveau des parements du vestibule et de l'ancien hall de la bourse a deux origines :
- les infiltrations provenant du chéneau périphérique de la verrière ont percolé dans la maçonnerie jusqu'aux parement de l'ancien hall de la bourse. Ces infiltrations sont déjà mentionnées dans le diagnostic de 2013
- des infiltrations pouvant provenir du chéneau encaissé de la marquise, de l'évacuation encastrée de la gouttière anglaise de la toiture, de courants d'air humides provenant de la porte d'entrée, ont affecté les parements côté gauche de la porte.

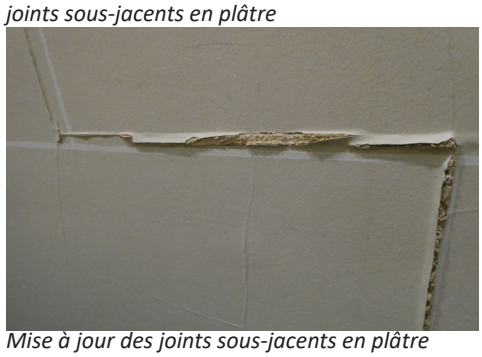


Ecaillement de la peinture au niveau de l'interface entre le dormant métallique et la maçonnerie


Ecaillement de la peinture au niveau d'une voussure


Ecaillement et bousrouflure de la peinture au niveau d'un probable ragréage en plâtre d'une fixation d'applique


Ecaillement et boursouflure de la peinture dans le couloir du hall et notamment au niveau des joints sous-jacents en plâtre


Mise à jour des joints sous-jacents en plâtre


Ecaillement de la peinture à hauteur du chéneau encaissé de la marquise

Il est à noter que le vestibule ne présentait pas de désordres similaires avant les travaux de 2013.

Dans les deux salles, l'action de séchage de l'eau et de l'humidité a non seulement provoqué des tensions surfaciques à l'origine de l'écaillage mais a également fait «foisonner» le plâtre des faux joints et des ragréages plâtre notamment à l'emplacement des fixations des anciennes appliques. Ce foisonnement est très important sur le mur dans le couloir précédent l'ancien hall de la bourse.



BÂTIMENT C- SALLE DES SEANCES - RDC

PRESENTATION

Historique L'ancien hall de la bourse fut construit en même temps que l'ensemble du bâtiment en 1908. Le volume était à l'origine éclairé par une verrière dessinée par Gruber. Celle-ci fut détruite en 1955 suite à un orage. Un plafond acoustique équipé d'un éclairage au sodium couvre désormais le volume.

Appellation 1908: *Hall de la Bourse*

Interêt patrimonial : la salle est inscrite à l'Invention Supplémentaire des Monuments Historiques

DESCRIPTION SOMMAIRE

Dimensions: Salle rectangulaire de12 m sur 20 m et de 7 m de hauteur

Sol : Une moquette recouvre l'ensemble du sol. Cette dernière est directement posée sur un sol en granito.

Mur : Composés de 5 travées, ils sont scandés par des pilastres moulurés dont les nervures se prolongent au plafond pour encadrer ce qui fût la grande verrière. Chaque travée encadre des portes côté ouest et des niches côté est, surmontées d'un fronton sculpté du motif de l'algue. Les décors sont réalisés en stuc peint.
Les travées reçoivent ce qui semble être un traitement acoustique.

Plafond il reçoit un décor en stuc peint dans le prolongement des pilastres. Un plafond acoustique agrémenté de lustre et sur lequel reposent des spots à sodium couvre l'emplacement de l'ancienne verrière.

Menuiseries : Les portes sont en bois à panneau unique mouluré. Celles situées à chaque extrémité des travées sont à vantail unique, les autres étant équipes de deux vantaux. Des plaques et poignées en laiton les complètent

Mobilier : Des tables fixes complétées par des fauteuils sont positionnées perpendiculairement au sens de la salle. Une estrade haute sur laquelle repose le vidéo projecteur masque la vision de la salle à l'entrée. Un écran de projection rétractable et une tapisserie prennent position sur le mur nord. Une série de tableau habille les niches côté est.
Des radiateurs peints assurent le chauffage de la salle

Eclairage : Une série d'applique aux formes végétales sont positionnées sur les pilastres. Des lustres suspendus au plafond acoustique complètent les spots situés sur le dessus.

DESORDRES/DESAGREMENTS

Désagrément La disposition de la salle dans son état actuel est des plus dommageables tant sur le plan pratique qu'esthétique. Le positionnement des tables oblige à tourner la tête pour voir l'écran de projection, le podium masque la vision sur la salle depuis l'entrée. Enfin on ne peut que regretter la présence du plafond acoustique et de son éclairage qui prive l'espace de l'ancienne verrière et écrase littéralement le volume de la pièce.
Les peintures ne sont pas en adéquation avec le lieu.

Désordres une fuite du chéneau provoque des infiltrations et un écaillement des peintures dans l'angle nord-est de la salle

Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe et Moselle – Conquête 2013
Diagnostic clos et couvert et patrimonial - J-F LAGNEAU ACMH – Février 2012

DIAGNOSTIC PATRIMONIAL – FICHES D'ANALYSE

50

Diagnostic de l'ancien hall de la bourse. J.F. Lagneau ACMH, février 2012

IV. PARTI D'INTERVENTION

L'objectif des travaux est pluriel, il consiste à :

- restaurer les parements de l'ancien hall de la bourse, du couloir et du vestibule qui ont subis des infiltrations provenant du chéneau périphérique de la verrière du hall et de la marquise.
- restaurer la marquise dont le chéneau est à l'origine d'infiltrations et qui présentent des désordres
- restaurer la porte en fer forgé dont l'interface avec la maçonnerie est à l'origine de désordres
- restaurer les gardes-corps des baies et des balcons de la façade sur la rue Henri Poincaré et notamment celui du balcon filant du 1er étage dans un état critique.

La restauration du chéneau périphérique de la verrière fait l'objet d'une autorisation d'urbanisme distincte.
Il conviendra que la restauration du chéneau de la marquise et de celui de la verrière soit préalable à la reprise des parements de l'ancien hall et du vestibule.

1. RESTAURATION DES PAREMENTS

Comme l'a démontré l'expertise stratigraphique des parements en 2013, la restauration du décor d'origine est impossible.
Il est donc proposé d'appliquer une nouvelle couche picturale sur celle de 2013 avec un décor reproduisant fidèlement les fausses pierres en stucs et les joints en plâtre.
Les zones ayant foisonné devront être purgées et un nouvel enduit support pourra être appliqué.
Ces prestations devront être réalisées par un peintre décorateur.
Ces travaux devront être réalisés après la réfection de l'étanchéité du chéneau périphérique, après la restauration de la marquise, après la vérification de la gouttière anglaise de la corniche et de son évacuation et après séchage suffisant de la maçonnerie.

<u>Programme de travaux :</u>

- Préparation du support :

- grattage et élimination des parties non adhérentes
- rebouchage, ponçage et dépoussiérage
application d'un enduit aux endroits nécessaires

- Patine en 3 couches :

- couche 1 : couche de peinture colorée pour le fond
- couche 2 et 3 : couches de glacis pochés : glacis à l'huile de Lin et l'essence de térébenthine, siccatif
- traçage de joints

Pour l'ensemble des couches, la coloration est obtenue par des pigments minéraux naturels (pigments stables: ocres, terres, etc).

- Vernis de protection

Peinture à l'huile de la marque KREIDEZEIT : huile de lin, huiles cuites de lin et de bois, essence de térébenthine du Portugal, blanc de zinc, acide silicique, argile, quartz, siccatifs sans plomb (cobalt, zirconium, calcium, Manganèse).

Pour l'application : brosses et spalters,
Pour les lissages ou pochages des glacis et les effets de matières : queue de morue et blaireaux.

2. RESTAURATION DE LA MARQUISE

La restauration de la marquise est une priorité compte-tenu de son état.
Le parti d'intervention consistera en une restauration fidèle aux dispositions d'origine en grande partie encore en place mais en mauvais état.
Ainsi la structure sera vérifiée et restaurée, les décors en tôle repoussée seront restaurés, les verres armés seront remplacés ainsi que le chéneau en plomb.
La marquise sera déposée par grutage pour une restauration en atelier dans une entreprise qualifiée.
Le décapage de la gangue de peinture constituée de toutes les couches successives est nécessaire pour accéder à la ferronnerie pour sa restauration et permettra de restituer la finesse de la ciselure et la teinte d'origine.
Celle-ci, n'est pas définitivement arrêtée sur une finition de peinture noire ou une finition de patine brune/noire essuyée avec l'application d'une cire. Une confirmation sera nécessaire par d'autres stratigraphies sur des éléments non accessibles aujourd'hui et par des analyses des pigments en laboratoire.

Programme de travaux :
- dépose par grutage
- désassemblage de la marquise
- stratigraphies complémentaires et analyses pigmentaires en laboratoire. Conservation d'un échantillon représentatif de la stratigraphie
- décapage chimique de la gangue de peinture
- nettoyage doux
- restauration de la poutre et des entretoises
- restauration des décors en tôle repoussée, remplacement des éléments trop corrodés
- remplacement des fers en Té, réfection des mastics (mastic neutre)
- réfection de la structure du chéneau et habillage en plomb
- restauration des tirants
- passivation de l'ensemble
- assemblage par rivets et soudure
- application de la couche de finition peinte ou patinée et cirée
- remontage par grutage

3. RESTAURATION DE LA GRANDE PORTE EN FERRONNERIE

La restauration de cette porte est une priorité en raison de son état et des désordres dus à l'absence d'étanchéité à l'air entre la porte et la maçonnerie.
Cette restauration sera nécessaire avant la restauration des parements du vestibule.

Le parti d'intervention consistera en une restauration fidèle aux dispositions d'origine en grande partie encore en place mais en mauvais état. Les châssis vitrés métalliques intérieurs seront également restaurés.
L'ensemble sera déposé par grutage en atelier y compris les châssis fixes et le dormant afin de traiter le joint d'étanchéité avec maçonnerie. Une porte provisoire sécurisée sera posée le temps de la restauration.
De même que pour la marquise, le décapage de la gangue de peinture constituée de toutes les couches successives sera nécessaire pour sa restauration.

Programme de travaux :
- dépose par grutage
- pose d'une porte provisoire
- désassemblage des vantaux, châssis fixes, dormants.
- stratigraphies complémentaires et analyses pigmentaires en laboratoire. Conservation d'un échantillon représentatif de la stratigraphie
- décapage chimique de la gangue de peinture
- nettoyage doux
- restauration de la structure primaire et secondaire
- restauration des décors en tôle repoussée, remplacement des éléments trop corrodés
- restauration des châssis vitrés et remplacement de verres par des verres feuilletés 6mm si possible
- remplacement des tôles basse corrodées et déformées
- réparation de la battée
- restauration des poignées en bronze et réfection de la patine dorée
- passivation de l'ensemble
- assemblage par rivets et soudure
- application de la couche de finition peinte ou patinée et cirée
- réfection de la feuillure du dormant et pose d'un joint d'étanchéité
- remontage par grutage

4. RESTAURATION DES FERRONNERIES DES BALCONS ET DES BAIES

Les ferronneries des balcons et des baies sont similaires tant au point de vue de la structure que du décor.
La priorité d'intervention revient aux balcons des baies du 1er étage et notamment le balcon filant présentant des dégradations notables aux niveaux des dalles de pierre. C'est pourquoi la restauration des balcons s'accompagnera de prestations de restauration des dalles de pierre.
Les garde-corps du deuxième étage sont en bon état général et ne sont pas prioritaires.
La restauration des garde-corps devra être réalisée en atelier en raison du décapage important de la gangue de peinture. L'accès aux balcons devra être interdit pendant la durée des travaux.

Programme de travaux :
LOT FERRONNERIE
- dépose par grutage

- pose de garde-corps provisoire pour interdiction d'accès aux balcons
- désassemblage des mains courantes et des jambes de force
- stratigraphies complémentaires et analyses pigmentaires en laboratoire. Conservation d'un échantillon représentatif de la stratigraphie
- décapage chimique de la gangue de peinture
- nettoyage doux
- restauration de la structure primaire et secondaire
- restauration des décors en tôle repoussée, remplacement des éléments trop corrodés
- passivation de l'ensemble
- assemblage par rivets et soudure
- application de la couche de finition peinte ou patinée et cirée
- réfection des scellements avec étanchéité en plomb en pied
- remontage par grutage

LOT MACONNERIE/PIERRE DE TAILLE
- purge des ragréages ciment
- restauration des dalles de pierre
- consolidation des dalles de pierres par pose d'agrafes
- provision pour remplacement de dalles de pierre
- pose de bouchons
- assistance pour repose garde-corps

5. RESTAURATION DES FERRONNERIES DES PORTES PIÉTONNES

La restauration des ferronneries des portes piétonnes sera l'occasion d'intervenir sur les portes elles-mêmes et notamment celle de la travée A en très mauvais état.

Programme de travaux :
LOT FERRONNERIE
- dépose
- stratigraphies complémentaires et analyses pigmentaires en laboratoire. Conservation d'un échantillon représentatif de la stratigraphie
- décapage chimique de la gangue de peinture
- nettoyage doux
- restauration des cadres
- restauration des décors en tôle repoussée, remplacement des éléments trop corrodés
- restauration des châssis vitrés et remplacement de verres par des verres feuilletés 6mm si possible. Harmonisation des verres
- passivation de l'ensemble
- assemblage par rivets et soudure
- restauration des poignées en bronze et réfection de la patine dorée
- application de la couche de finition peinte ou patinée et cirée
- remontage dans le châssis menuisé

LOT MENUISERIE
- dépose des vantaux portes

- pose de portes provisoires sécurisées
- restauration de la porte et redressement des vantaux
- décapage et nettoyage doux
- application d'une cire à chaux
- restauration ou remplacement des serrures
- repose